Couvertures d'hivernage

Ecold
Vernosc

Notice d'installation & Notice utilisateur

L'installation de votre couverture filet de type Ecold ou Vernosc implique le respect de l'ensemble des préconisations mentionnées ci-après.

A lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure.

AN-12-060-6/03-2016

NEXT POOL

Albon

SOMMAIRE

NOTICE D'INSTALLATION : 01

Liste des éléments constitutifs de la couverture & du matériel nécessaires au montage 01

Consignes nécessaires pour un montage correct et complet 03

NOTICE UTILISATEUR : 05

Utilisation 05

Entretien & maintenance 06

Garanties 07

ADRESSES UTILES

Cachet distributeur Local

Fabricant : ALBON - 1, rue du Rhône - BP 63 - 26140 Saint-Rambert d'Albon

NOTICE D'INSTALLATION :

1. Liste des éléments constitutifs de la couverture & du matériel nécessaires au montage

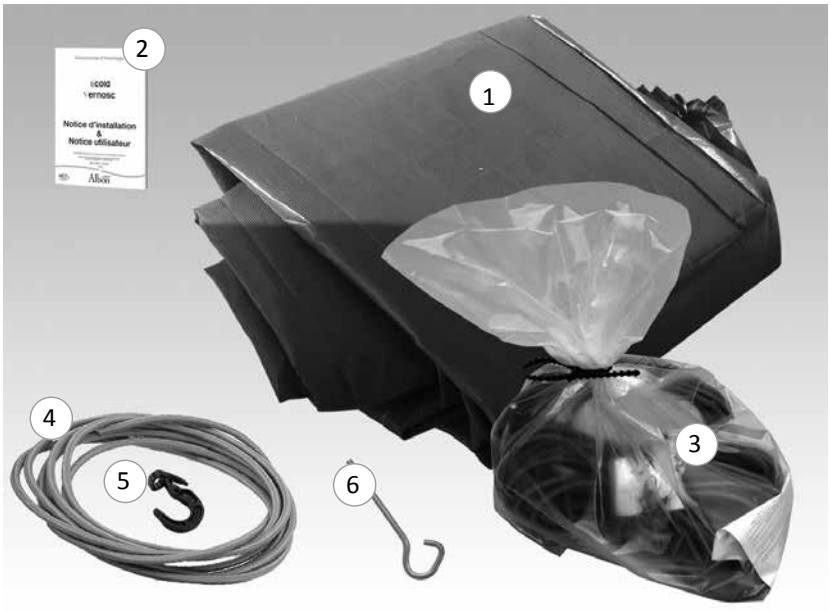
1.1 Liste des éléments constitutifs des couvertures d'hivernage

Pour toutes les couvertures d'hivernage :

- Une couverture (1) confectionnée en usine répondant aux spécificités de votre bassin.
- Une «notice d'installation & notice utilisateur» (2).

Pour les Ecold®, Vernosc®.

- Un sac (3) contenant un sandow (4), deux arrêts sandow (5) et des pitons (6).



1.2 Contrôle à la livraison

ATTENTION

Nous ne pouvons être tenus pour responsable des pertes ou dommages dus au transport. Nos marchandises sont vendues départ ALBON. Elles voyagent aux risques et périls du destinataire (Art. 100 Code de Commerce), même si le port est avancé par nous, pour votre compte.

1.2.1 A la livraison de votre commande :

- Ouvrez le colis en présence du livreur, pour vérifier l'état de la marchandise et sa conformité.
- Conservez l'emballage d'origine

1.2.2 En cas de dégâts ou de pièces manquantes :

- Formulez vos réserves sur le bordereau de transport (exemple : couverture trouée). La seule mention «sous réserve de déballage» est nulle et non avenue.
- Adressez au transporteur un courrier recommandé (avec demande d'avis de réception) posté dans les trois jours suivants la livraison. Ce courrier devra détailler précisément les dommages constatés.
- En expédier une copie à la société ALBON pour information.

1.3 Nécessaire d'installation

- Matériel :
  - 1 perceuse à percussion sans fil (impératif : norme C 15-100)
  - 1 foret diamètre 7 mm (adapté à votre sol)
  - 1 mètre

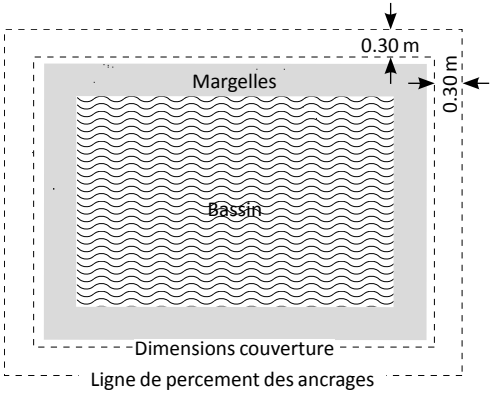
Nombre de personnes : 2

Le poids de la couverture est disponible sur l'étiquette du transporteur sur le carton.

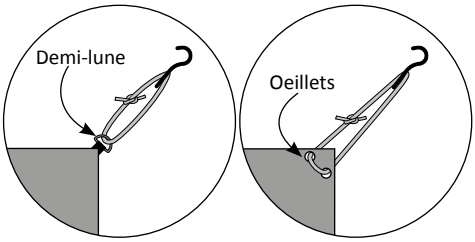
2. Consignes nécessaires pour un montage correct et complet

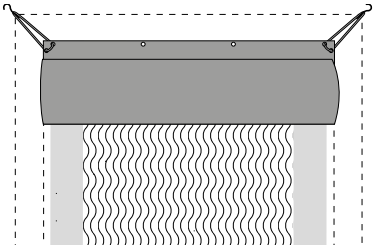
2.1 Installation des couvertures Ecold® et Vernosc®.

- L'étiquette collée sur le carton d'emballage vous précise les dimensions exactes de la couverture. Relevez celles-ci et reportez-les sur la plage autour de la piscine en répartissant également les débordements. La couverture ainsi marquée, redessinez la forme de votre piscine 0,30 m plus grande que la couverture. Ce nouveau tracé représente la ligne de percement des ancrages.

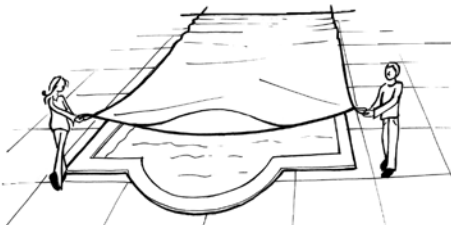


- Percez 4 trous dans les angles de la ligne de percement et plantez un piton dans chaque trou.
- Apportez la couverture à proximité de la piscine et étendez-la sur une largeur.
- Découpez 2 morceaux de sandow d'environ 50 cm de long afin d'ancrer les angles d'une largeur de la couverture sur les pitons correspondants (opposés à l'escalier s'il y en a un).

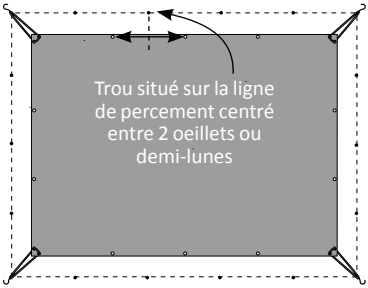




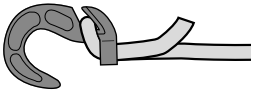
- Attachez 2 autres morceaux de sandow sur les 2 autres angles, saisissez-les et tendez la couverture au dessus de la piscine. Accrochez les 2 angles.



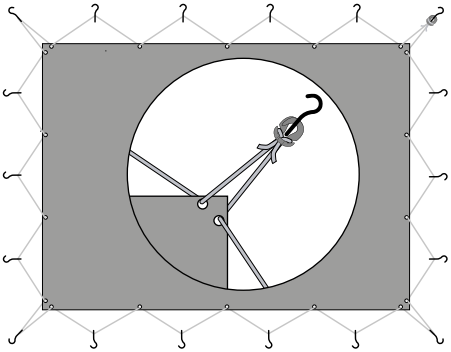
- Percez les autres trous sur la ligne de percement, entre chaque oeillet ou demi-lune.



- Glissez les pitons dans les trous. Installez les arrêts sandow à une extrémité du sandow.



- Accrochez cet arrêt sandow sur le piton d'un angle. Faites le tour de la piscine en passant le sandow dans chaque oeillet ou demi-lune et derrière chaque piton et en exerçant une légère tension.



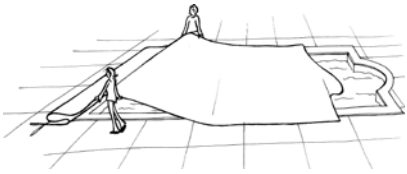
- Vérifiez le positionnement, la tension de la couverture et l'équilibrage des tractions.

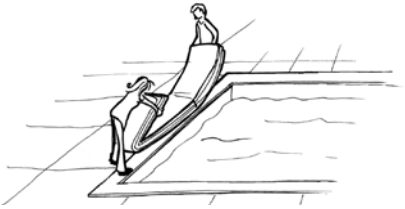
NOTICE UTILISATEUR :

1. Utilisation

1.1 Ouverture de la piscine

- Décrochez les sandows tout autour de la couverture à l'exception de ceux des angles.
- Décrochez les sandows du côté opposé au stockage et ramenez la couverture sur la margelle côté stockage en la pliant en accordéon.
- Une fois la couverture ramenée, décrochez les sandows restants et repliez la couverture dans le sens de la largeur. Déplacez-la en dégageant les plages afin de limiter les risques de chutes accidentelles.



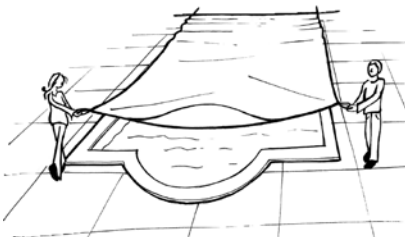


ATTENTION

Gardez toujours la vue sur la piscine durant toutes les opérations d'ouverture et de fermeture.

1.2 Couverture de la piscine

- La mise en place de la couverture doit s'effectuer après contrôle de l'absence de baigneurs ou de corps étrangers pouvant nuire à la manoeuvre.
- Déposez la couverture à proximité de la piscine et étirez-la sur la largeur.
- Accrochez les sandows d'angle sur la largeur afin de tendre la couverture.
- À 2 adultes, prenez chacun des angles restants, étendez la couverture au-dessus de la piscine et accrochez les sandows d'angle de la seconde largeur.
- Fixez l'ensemble de la couverture sur les longueurs et largeurs.



2. Entretien & maintenance

2.1 Entretien

Le nettoyage de la couverture doit être effectué par vos soins au minimum une fois par an (de préférence après l'hivernage), à l'aide d'un produit de nettoyage spécifique pour toile PVC. Le nettoyage courant s'effectue par simple nettoyage au jet. En tous les cas éviter les produits agressifs, moussants ou solvants ainsi que les éponges abrasives.

2.2 Maintenance

L'ensemble de la couverture ainsi que les éléments de fixation doivent être inspectés au moins une fois par an (par exemple lors du nettoyage de la couverture).

Une vérification supplémentaire est nécessaire après une période où la couverture a pu être sollicitée dans des conditions extrêmes (tempête, chute de neige …).

Le service après-vente est assuré par votre revendeur.

Pour tout autre renseignement ALBON est à votre disposition au numéro de téléphone suivant 04 75 31 07 07.

2.3 Spécifications particulières en période hivernale

- Le niveau d'eau dans la piscine étant impérativement maintenu à hauteur d'utilisation (2/3 haut des skimmers), veillez à éviter que l'eau ne déborde et ne passe derrière le liner (utilisation d'un trop plein) ou que les pièces à sceller et tuyauteries ne gèlent (utilisation de gizzmos, de bouchons appropriés, et d'une ligne de flotteurs d'hivernage).
- Le maintien du niveau d'eau permet à la couverture de prendre appui sur l'eau lors de fortes précipitations. Au-delà de 10 cm de neige, il est nécessaire d'assurer le déneigement de la couverture. De même veillez à retirer les impuretés risquant d'obstruer les cavités d'évacuation.

REMARQUE IMPORTANTE

Le non-respect du maintien du niveau d'eau annule la garantie sur la couverture.

3. Garanties

3.1 Durées de garanties

- 1 an* pour les couvertures Ecold® et Vernosc®.

*Confection et matériau contre tous vices de fabrication dans la limite des dimensions maximum.

ATTENTION

Les couvertures sont garanties en utilisation normale. L'abrasion, l'usure provoquées par le frottement sur les margelles ne sont pas garanties.

3.2 Conditions d'utilisation et de garantie

- Les couvertures d'hivernage étant fabriquées sur mesure, toute erreur dans les dimensions ou le coloris communiqués par le client ne pourra nous incomber.
- Les couvertures d'hivernage doivent être installées et utilisées suivant cette notice.
- Toute réclamation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception et le matériel incriminé tenu à disposition de nos experts ou ceux de nos compagnies d'assurance pour expertise. Aucune couverture d'hivernage ne pourra nous être retournée sans accord préalable et devra obligatoirement être accompagnée d'un «Bon de retour» complété (motif précis du retour).
- **Le service après-vente est assuré par le revendeur piscinier.**
- Tout échange de pièce ne sera effectué qu'à réception de la pièce défectueuse.

3.3 La garantie est notamment exclue dans le cas de :

- Mauvais montages, non respect de la notice d'installation et détériorations en résultant.
- Fausses manœuvres ou utilisations anormales et détériorations en résultant.
- Usure normale des composants de la couverture.
- Usure et avarie dues à des frottements anormaux.
- Usure due à l'abrasion sur des margelles rugueuses, abrasives ou galbées. Surcharge de neige (maximum 10 cm voir p.6 § 2.3.).
- Vents forts et très forts.
- Détériorations dues au transport.
- Nettoyage avec un produit autre que celui recommandé (voir notice d'entretien).
- Utilisation de pièces de rechange d'une autre origine que celle du fabricant ALBON.

ATTENTION

Toute couverture qui n'aurait pas été fixée dans le strict respect de la notice d'installation, ne sera pas garantie.

REMARQUE

Cette garantie couvre uniquement le remplacement des pièces ou ensembles reconnus défectueux, à l'exclusion de toute responsabilité, indemnité ou frais de transport, à quelque titre que ce soit.

Cette garantie n'est acquise qu'après paiement intégral de la facture du produit concerné.

Toute couverture litigieuse doit être retournée, après notre accord, en port payé, pour expertise.